



SNUipp

FSU

PAS DE CALAIS

Compte rendu SNUipp FSU 62 de l'Audience du 29 septembre 2021 à la Dsden Pas-de-Calais

Une cinquantaine de personnels (AESH, adjoin-es, directrices) étaient présents lors du rassemblement devant la DSDEN du Pas-de-Calais ce mercredi 29 septembre. La presse était également présente.

4 enseignant.es (une collègue pour chacune des 4 écoles de Billy-Montigny) et un délégué du personnel du SNUipp-FSU 62 ont été reçu-es par l'adjoint du DASEN, en présence de la Secrétaire générale de la DSDEN et l'IEN de la circonscription de Montigny-en-Gohelle.

Durant cette audience, vos porte-paroles ont fait de manière précise un état des lieux des conditions de travail dans lesquelles vous exercez et ont exprimé votre mal-être face à cette situation ubuesque.

Voici les points qui ont été abordés :

- Les difficultés à faire correctement votre travail engendré par la situation, notamment la baisse du temps de concertation hors 108h pour préparer des projets ou échanger sur les difficultés des élèves.
- Le sentiment d'abandon de la part de l'Education Nationale.
- Le mal-être face aux regards moqueurs, aux remarques et aux questionnements des élèves et de leurs parents.
- La peur ressentie dans certaines situations, parfois banales dans une journée de classe, mais qui pourraient être rapportées et déformées auprès de la municipalité (Jeter son papier de sandwich dans les poubelles de l'école, manger un goûter par peur de laisser des miettes, faire une remarque pour un masque enlevé ou mal porté ...).
- L'envie par beaucoup d'entre vous de fuir la ville de Billy-Montigny et les conséquences pour les élèves et le travail d'équipe en Education Prioritaire.

La réponse de l'Administration, face à cette situation, reste malheureusement l'utilisation des cantines des collèges de Fouquières-lez-Lens et de Billy-Montigny, ainsi que l'utilisation des locaux de l'inspection.

Cette solution n'est pas acceptable, car demandera une organisation difficile à gérer (réservations, déplacements, paiements...). Cet argument ne semble pas convaincre l'Administration pour qui il s'agira plus d'une « question » à régler en 30 minutes en équipe que d'un problème.

Le SNUipp-FSU a ensuite résumé la situation en disant que si cette solution était mise en place, elle ne pouvait être que temporaire et que les personnels attendaient la bonne nouvelle d'un retour à la normalité pour le 4 octobre, date à laquelle notre département passerait du niveau 2 au niveau 1 de vigilance face à l'épidémie. Le courrier du DASEN allant dans ce sens, et adressé aux enseignant-es de la commune avant les vacances d'été a été rappelé.

Nous avons demandé à ce qu'un dialogue entre le DASEN et le maire en présence du préfet soit rapidement organisé pour discuter de ce retour.

La réponse de l'Administration n'a pas été convaincante, car il a écarté l'organisation de cette rencontre, tout en nous garantissant que des échanges entre les différents acteurs existaient, et en précisant que « l'ultimatum » du 4 octobre ne changerait rien au fait que seul le maire peut décider de revenir sur son interdiction et a reconnu l'impuissance de l'Education Nationale en s'appuyant sur le code de l'Education.

L'interdiction qu'ont reçue les ATSEM d'accompagner les classes lors d'activités en dehors de l'école sur le temps scolaire a également été évoquée. Sur ce point, l'adjoint du DASEN a tout de même reconnu que l'ordre qu'elles avaient reçu n'était pas normal et qu'il verrait ce qu'il peut faire. Mais là encore, il a nuancé ses propos en précisant qu'il devrait faire bien attention afin de ne pas donner au maire l'envie de limiter le temps des interventions des ATSEM dans les écoles.

Les collègues ont ensuite demandé à être tenu-es informé-es des actions du DASEN afin d'être rassuré-es et d'être assuré-es de leur soutien et ont regretté l'absence de visite ou d'appel de la part de la hiérarchie avant la reprise des actions. L'IEN a assuré qu'elle était sur le dossier depuis son arrivée et que de nombreuses réunions ainsi que des appels réguliers avec les directrices avaient eu lieu. L'adjoint du DASEN a précisé que pour toute demande d'information sur le suivi du dossier, il ne fallait pas hésiter à contacter l'IEN.

La fin de l'audience s'est soldée sur une remarque inacceptable de la part de l'adjoint du DASEN: « *il faut tourner la page* » et accepter la situation.

Nous organiserons prochainement une réunion pour échanger sur la suite des actions, mais dans l'attente, en accord avec les personnels encore présents à la sortie de l'audience, nous vous invitons à déposer une déclaration d'intention de participer à une grève pour chaque jour de la semaine jusqu'aux vacances d'octobre. Cette déclaration ne vous engage à rien, mais permettra de faire pression sur l'Administration.